M. LÉON BOURGEOIS

et la crise ministérielle

Pourquoi l'ancien président du Conseil est-il mandé à l'Elysée? — M. Waldeck-Rousseau. — La situation de M. Loubet. — La question d'un cabinet extraparlementaire.

Paris, 20 juin. — La crise subit ce soir un nouveau temps d'arrêt. Le président de la République attend, en effet, la visite de M. Léon Bourgeois, avant de tenter un nouvel effort pour la résoudre.

Parti de La Haye, à 7 heures 30, M. Bourgeois arrivera à Paris demain à huit heures du matin; à neuf heures, il sera à l'Elysée.

Le télégramme qu'il a reçu de M. Loubet renferme-t-il des offres formelles de présidence du Conseil, une simple invitation à venir conférer, une demande de concours ? On l'ignore encore.

Le bruit a couru du retour de M. Waldeck-Rousseau; ce retour aurait été provoqué par la visite d'un officier de la maison militaire du Président qui serait venu le prier, au nom de M. Loubet, de vouloir bien consentir à entreprendre, sur de nouvelles bases, une nouvelle combinaison ministérielle.

S'il en est ainsi, c'est évidemment un simple concours qu'il va demander à M. Léon Bourgeois. Il lui serait vraisemblablement demandé de prendre le portefeuille de la justice.

Certains amis de l'ancien président du Conseil radical estiment que ce dernier persistera dans la première attitude, et qu'il déclinera toutes les offres qui pourraient lui être faites.

D'autres, au contraire, vont faire, auprès de lui, les plus vives instances pour qu'il accepte de résoudre, ou de contribuer à résoudre la situation. Ils estiment qu'un nouvel échec amènerait infailliblement M. Loubet à se retirer, et que M. Bourgeois se doit d'éviter, au pays, une crise terrible, dans laquelle pourrait définitivement sombrer le régime parlementaire.

Les commentaires sur la situation sont, en effet, des plus pessimistes. Il nous a été facile de constater, ce soir, dans les milieux politiques un découragement intense, une rancune sourde contre l'égoïsme des groupes, la sensation d'une impuissance douloureuse et une lassitude sans borne.

Il s'est trouvé quelqu'un pour conseiller au Président de constituer un cabinet extraparlementaire qui aurait la dissolution dans son programme; c'est dire à quel point le Parlement est arrivé.

On parle toujours, au cas où la combinaison en chantier, ne se montrerait pas susceptible d'aboutir, de faire appel à M. Sarrien. D'autres préconisent M. Constans; ceux-ci mettent en avant M. Peytral.

Un nouvel appel à M. Poincaré paraît maintenant improbable.

Ajoutons, en terminant, que le Comité de Salut public se réunira demain au Sénat.

Paris, 20 juin. — A la dernière heure, on dit qu'une combinaison, qui consisterait à réunir les chefs des divers groupes de gauche rencontrerait l'adhésion presque générale. Aussi, à la fin de la soirée, on affirmait que le président de la République s'efforcerait de concilier les vues de MM. Léon Bourgeois, Poincaré, et Waldeck-Rousseau.

M. Léon Bourgeois recevrait très probablement, demain matin, l'ordre de former le nouveau Cabinet. On est persuadé qu'il ne refusera pas, tout au moins, de rechercher les moyens de dénouer la crise, mais on se demande, et de nombreux esprits pencheraient à le croire, vu le désir manifesté jusqu'ici de rester à La Haye — si, une fois les négociations préparatoires terminées, il ne passera pas la main, soit à M. Waldeck-Rousseau, soit à M. Poincaré.

Enfin, d'après une dernière version, c'est à M. Henri Brisson que serait offerte, finalement, la présidence du conseil, mais les amis de M. Brisson affirment, qu'en raison de son état de santé, celui-ci déclinerait l'offre qui lui serait faite.

LA SITUATION POLITIQUE
et les journaux de mercredi matin

Paris, 20 juin. — M. de Cassagnac, dans l'*Autorité* de demain, écrit :

« La République se débat dans le ruisseau, sous les ricanements de l'Europe et au grand dégoût des patriotes français. Mais, si l'on constate qu'il n'y a rien à faire avec cette forme de gouvernement infect, on n'est pas très fier, non plus, des débuts de M. Loubet.

» Vrai ! L'illustre dromadaire (comme on appelle les gens de la Drôme) n'a pas de chance et, pour son premier ministère, il n'aura fait preuve ni de vivacité de coup d'œil, ni de légèreté de main. »

Le *Petit Journal* de demain publie ceci :

« Les dreyfusards et les anarchistes ont exigé des futurs ministres de fouler aux pieds tous les programmes politiques, de faire simplement la concentration en faveur de Dreyfus, de frapper impitoyablement les officiers respectueux de leur conscience, de domestiquer la justice militaire, au besoin en violentant le conseil de guerre de Rennes; en un mot, d'être purement et simplement des ministres d'acquittement.

» C'est à cette besogne extraordinaire, à ce programme insensé qu'ils ravalent désormais la politique, prétendant compromettre la République elle-même dans cette abominable aventure de scandales et d'iniquités. »

M. Drumont dit dans la *Libre Parole* de demain :

« Vive l'armée ! Plus que les détails plus ou moins fantaisistes que l'on a donnés sur la crise, ce cri explique le lamentable insuccès de celui qui fut le beau Waldeck ! A bas le Panama ! et vive l'armée ! M. Loubet; si le ministère auquel vous vous êtes remis à travailler est constitué pour le Panama, pour la synagogue et contre l'armée, il est par terre d'avance et vous entraînera dans sa chute. »

M. Quesnay de Beaurepaire écrit dans l'*Echo de Paris* :

« Les nouveaux ministres n'auront aucune initiative; c'est le Comité de Salut public qui leur imposera une ligne de conduite. Laquelle? Son embarras est grand, car il sait que son protégé Dreyfus est coupable; il sait que le Conseil de guerre condamnera certainement le traître, et, d'autre part, il veut une sentence d'acquittement.

» Comment faire? Il y a trois jours, le comité en question a arrêté ce qui suit : Le nouveau ministre de la guerre retirera sa plainte contre l'accusé Dreyfus; celui-ci ne comparaîtra à Rennes que pour la forme.

» Le commissaire du gouvernement, sans produire de témoins à la barre, annoncera son désistement et le Conseil de guerre se désistera par un verdict négatif.

« Le capitaine Dreyfus, mis en liberté, déposera sa démission d'officier, et, suivant les conventions secrètes arrêtées d'avance, quittera, le jour même la France à jamais. »

M. Jaurès, dans la *Petite République*, s'écrie :

« Que M. Léon Bourgeois ait une volonté nette de défense républicaine, et qu'il écarte de lui l'influence funeste de M. Poincaré, son succès est certain; le parti républicain tout entier le suivra avec un admirable élan dans la lutte contre les ennemis de la République. Pour nous, socialistes, nous ne lui marchanderons pas notre concours. »

Voici l'appréciation du *Rappel* :

« M. Bourgeois devra d'abord, à l'exception de M. Delcassé, se débarrasser de tous les ministres de M. Dupuy; il devra s'entourer de collaborateurs sûrs, pris dans le groupe Isambert, dans le groupe Delaporte, faisant une part aux groupes socialistes. Des hommes comme Pelletan, Mesureur et Millerand sont tout indiqués.»

Dans le *Gaulois* de demain, on lit :

« Je ne vous dirai pas, M. Loubet, de faire un ministère anti-dreyfusard, parce que vous n'oseriez pas le faire en face de M. Clémenceau et de vos électeurs, mais je vous conseillerai d'adresser un Message aux Chambres et au pays, en leur disant ceci : Je prendrai le ministère qui présidera à la liquidation judiciaire de l'affaire Dreyfus, en dehors des hommes engagés dans un sens ou dans l'autre dans cette affaire.

» Ce Ministère aura pour mission de mettre l'arme au pied, c'est-à-dire de ne peser d'aucune sorte sur le Conseil de guerre, et d'empêcher qu'on pèse sur lui et de lui permettre de s'entourer de toutes les lumières.

» Mais M. Loubet ne nous écoutera pas, M. Brisson aura le dessus et le trouble continuera. »

L'AMIRAL DE CUVERVILLE
relevé de ses fonctions de chef d'état-major de la marine

Paris, 20 juin. — D'après une décision du ministre de la marine, l'amiral de Cuverville est relevé de ses fonctions de chef de l'état major de la marine.

Cette décision a été prise par M. Lockroy à la suite de la lettre écrite par M. de Cuverville à la *Liberté* en réponse à l'article de M. Fleury Ravarin.

Les services de l'état-major général ont été aussitôt assurés par le contre-amiral Mallarmé.

Un rédacteur de la *Liberté* a interviewé l'amiral de Cuverville au sujet de la suspension que nous annoncions plus haut.

Il est exact, a-t-il dit, que le ministre m'a invité à remettre la direction des services de l'état-major au contre-amiral Mallarmé.

C'est à raison de la publication dans la *Liberté*, de la lettre que j'avais adressée à M. Fleury-Ravarin que la mesure a été prise.

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à ma lettre.

Je dois cependant faire remarquer que la lettre n'a été livrée à la publicité qu'avec l'assentiment du ministre.

En effet, j'ai prié M. Fleury de ne pas publier ma lettre sans en référer à M. Lockroy, rien ne devant paraître dans les journaux sans l'autorisation du ministre,

M. Fleury avait donc vu, hier, le ministre qui lui avait répondu : « Je ne vois aucune objection de principe à la publication de cette lettre, mais n'est-ce pas une incorrection ? Je pense que dans l'intérêt de M. de Cuverville, il conviendrait qu'il en atténuât les termes ».

Mis au courant de cette réponse par M. Fleury, j'ai déclaré ceci :

» S'il y a incorrection dans cette publication, le ministre en est seul juge et peut l'empêcher : quant à ce qui concerne les termes de la lettre, ce qui est écrit est écrit ; s'il doit en résulter du préjudice pour moi, je répondrai que je suis seul juge de mes intérêts privés et que j'ai toujours fait passer le devoir avant mon intérêt personnel. »

« On se trouve donc en présence d'une manœuvre jésuitique de M. Lockroy. Celui-ci n'en est pas à son coup d'essai. »

L'INCIDENT MORINAUD-ROUANET

Un soufflet en pleine rue

Paris, 20 juin. — Le député socialiste Rouanet vient d'être publiquement souffleté rue Royale par le député antisémite Morinaud.

On sait que, dans le discours qu'il a prononcé au cours de l'interpellation sur l'Algérie, M. Rouanet a mis en cause, à plusieurs reprises, le père de M. Morinaud et M. Morinaud lui-même.

M. Morinaud, réduisit à néant, les allégations du député de Clignancourt.

L'affaire aurait dû en rester là, d'autant plus que M. Rouanet, provoqué par M. Morinaud, avait refusé de constituer des témoins. Cependant il poursuivit ses attaques contre M. Morinaud, qu'il avait surnommé « quart de million ». Les articles de M. Rouanet furent communiqués à M. Morinaud, alors en Algérie.

Revenu à Paris dans un état de vive irritation, le député de Constantine chercha M. Rouanet pour lui infliger une correction. Il ne voulut pas faire d'esclandre à la Chambre, mais aujourd'hui que M. Rouanet quittait la Chambre en voiture, avec M. Fournière, M. Morinaud l'aperçut; il prit lui-même une voiture et s'élança à la poursuite de son ennemi qu'il atteignit rue Royale, au moment où la voiture de M. Rouanet était arrêtée par suite d'un encombrement de la voie.

Il descendit, d'après le récit que nous tenons de lui-même, et, se jetant dans la voiture de M. Rouanet, il lui appliqua un soufflet en disant :

« Voilà la réponse de « quart de million » aux insultes que vous prodiguez journellement à son père, à lui et à tous les Algériens. »

Cependant M. Rouanet avait sorti de sa poche un revolver ; M. Morinaud, resté en face de lui, l'invita à tirer ; M. Rouanet hésita et se borna à proférer une injure.

— Vous êtes un misérable, lui dit encore M. Morinaud, vous êtes vendu aux juifs », et s'adressant aux passants accourus, il ajouta : « Je vous présente M. Rouanet, le député qui insulte les gens et qui encaisse les gifles.

L'encombrement ayant cessé, M. Rouanet fila.

L'AFFAIRE DREYFUS

La date du débarquement de Dreyfus

Brest, 20 juin. — On n'a aucun renseignement au sujet de la date et du lieu d'arrivée du *Sfax*. Les personnes autorisées déclarent que tout le monde ignorera le débarquement de Dreyfus.

Sans doute celui-ci sera-t-il débarqué sur un point de la côte tenu secret. L'accès de l'arsenal est rigoureusement interdit.

Il est probable que Dreyfus arrivera, quand on le voudra ; le *Sfax* restera au large jusqu'à ce qu'on lui donne l'ordre d'atterrir, et cet ordre viendra quand on sera prêt.

Le débarquement à Brest, l'arrivée à Rennes s'opèreront dans le plus grand mystère et aucun mouvement d'opinion n'est à craindre pour ce jour-là.

L'amiral Barrera, préfet maritime de Brest, a fait à un reporter les déclarations suivantes sur le débarquement de Dreyfus :

« Tout ce qui a été dit jusqu'ici est absolument fantaisiste, car je n'ai reçu aucun ordre et cela se comprend, puisqu'il n'y a pas de ministère.

» Si la dépêche signalant le *Sfax*, il y a deux jours, à la hauteur du cap Saint-Vincent est exacte, le *Sfax*, marchant 300 milles par jour, peut être à Brest cette nuit. »

La ville de Brest est calme, une quinzaine de journalistes parisiens sont encore arrivés ce matin.

Brest, 20 juin. — L'arsenal a fermé ses portes ce soir, à 8 heures 1[2, comme d'habitude par un coup de canon, sans que le sémaphore ait signalé la présence du *Sfax* en vue du port. On ne croit pas, à la marine, à l'arrivée du croiseur pour cette nuit.

Paris, 20 juin. — L'*Agence nationale* communique la dépêche suivante :

« Brest, 20 juin, 11 heures 40 soir. — La police municipale vient d'être avisée d'avoir à prendre des mesures pour l'arrivée de Dreyfus, attendu cette nuit. Toutefois, le *Sfax* n'est pas encore en vue, ni signalé dans le goulet ».

Paris, 20 juin. — L'*Intransigeant* de demain dit que, suivant un bruit qu'il enregistre sans être à même de le contrôler, le *Sfax* aurait l'ordre de débarquer son prisonnier à Lézardrieux, où un train spécial l'attendrait pour le conduire directement à Rennes, par Guingamp et Saint-Brieuc.

Lézardrieux aurait été choisi parce que c'est un bourg sans importance, dont la population n'atteint pas 2.000 âmes, qui est situé à proximité de Brest et dont la rivière, le Trieux, peut recevoir les vaisseaux du plus fort tonnage.

Le Conseil de Guerre de Rennes

Rennes, 20 juin. — Il est aujourd'hui officiel que le procès se déroulera à la manutention militaire, où l'on aménage une salle, pouvant contenir environ cinq cents personnes.

La manutention touchant à la prison militaire le mur sera percé d'une porte et l'accusé ne sera pas obligé de sortir dans la rue.

Deux brigades de la sûreté de Paris sont dans nos murs depuis ce matin. Comme on le voit, l'administration militaire, de concert avec les autorités civiles, ont pris toutes leurs mesures pour parer aux éventualités qui ne manqueront pas de se produire dans la finale de l'affaire.

La cellule du prisonnier est prête.

Les pièces du dossier de l'affaire Dreyfus sont arrivées ce matin à Rennes.

Elles ont été immédiatement renfermées dans un coffre-fort mis par le Crédit Lyonnais à la disposition de l'autorité militaire.

La liste des officiers qui siègeront n'est toujours pas arrêtée. Il faut, paraît-il, chercher la cause de ce retard dans la crise ministérielle, M. Krantz, à ce qu'on assure, ne voulant prendre aucune décision en ce qui concerne Dreyfus, comme simple « chargé des affaires courantes ».

Enfin on affirme d'autre part qu'un ou deux officiers se seraient récusés pour « des motifs légitimes ».

Mme Alfred Dreyfus aura ici une maison entière qui a été mise à sa disposition par un des rares habitants de Rennes d'opinion dreyfusarde.

Rennes, 20 juin. — Le *Patriote Breton* pose la question suivante :

Est-il vrai que le groupe socialiste de Rennes, qui fit placarder sur les murs de notre ville l'infecte et indigeste *factum* dont nous parlions ces jours passés, ait émargé à la caisse syndicataire, en retour de ses bons services, pour une somme de 10.000 francs?

Est-il vrai que le même groupe aurait reçu la promesse formelle — *si les choses tournaient à bien au cours du procès Dreyfus* — de se voir en récompense, octroyer une plus grasse allocation? D'aucuns ne parlent pas de moins de 40,000 francs.

Réponse s. v. p.

Rennes, 20 juin.— Au sujet des places à attribuer aux journalistes dans la salle du Conseil de guerre, le syndicat de la presse rennaise a fait déjà une première démarche auprès du général Lucas, commandant du 10e corps, mais celui-ci a répondu jusqu'ici évasivement en disant qu'il attend des ordres de Paris.

On va placer devant la fenêtre de la cellule où sera enfermé Dreyfus une sorte de hotte en bois, afin que le prisonnier ne puisse pas communiquer avec les maisons situées en face.

Rennes, 20 juin. — Le bruit court que Mme Dreyfus arrivera demain. On dit maintenant qu'on attendra le mois d'août pour ouvrir les débats. A cette époque les vacances auront éloigné, de la ville, les étudiants, éléments de tumulte.

Les Rennais commencent à profiter de l'aubaine que le procès apportera à leur ville; le prix des denrées monte déjà; il atteindra, sans doute, des chiffres inusités jusqu'à cette circonstance. Les chambres se retiennent sur le pied de 20 francs par jour. Les Rennais espèrent que 10,000 personnes viendront dans leur cité.

Le logement de Mme Dreyfus

Un particulier a mis sa maison à la disposition de Mme Dreyfus, pendant la durée du procès de son mari.

Mme Dreyfus qui est attendue à Rennes, ne descendra ni chez le pasteur protestant, ni chez M. Basch comme on l'avait dit, mais dans cette maison particulière.

Informations

La « Ligue de l'action française »

Paris, 20 juin. — La première conférence de la nouvelle ligue, nommée *Ligue de l'action française*, a été faite hier soir, à la salle des agriculteurs, sous la présidence de M. de Mahy.

Le thème de la conférence a été la guerre au cosmopolitisme et une discussion philosophique sur le pouvoir personnel. La séance n'a été troublée par aucun incident.

Un espion allemand arrêté au Havre

Dieppe, 20 juin. — On a arrêté récemment au Havre pour escroquerie, un nommé Von Steinmetz.

On vient d'arrêter ici, une femme Mme Avertans, qui était en relation avec Von Steinmetz. Celui-ci ne serait autre qu'un officier de l'armée allemande se livrant à l'espionnage.

On a trouvé dans une malle, un uniforme d'officier allemand et de nombreuses correspondances allemandes et françaises qui ne laisseraient aucun doute sur le rôle joué en France par Von Steinmetz. Celui-ci se dit baron allemand; il a passé la saison dernière en compagnie de Mme Aversans, ils étaient inscrits sur les registres de l'hôtel sous les noms de comte et comtesse Douglas, attaché à l'ambassade d'Allemagne à Londres.

La mise en liberté de MM. de Dion et d'Aubigny

Paris, 20 juin. — M. de Dion et M. d'Aubigny ont été remis en liberté ce matin.

Aux parents et aux amis venus l'attendre devant la Santé, M. de Dion a déclaré qu'il n'avait qu'à se louer des procédés du personnel de la prison.

M. de Dion s'est d'abord rendu à l'Automobile-Club où un déjeuner lui a été offert à 3 heures. Il est allé visiter l'exposition d'automobiles et de là s'est rendu à Puteaux dans ses ateliers.

Paris, 20 juin. — M. le comte de Dion s'est rendu dans la journée à son usine de Puteaux, où ses 900 ouvriers lui ont fait une réception enthousiaste.

M. de Dion les a remerciés de la pétition qu'ils ont tous signée pour demander sa mise en liberté.

Il a dit dans le discours qu'il leur a adressé :

« On m'a arrêté, condamné et incarcéré, parce que j'ai crié : Vive l'armée, aussi, j'espère que sans arrière-pensée nous crierons tous ensemble : Vive l'armée ! Vive la France ! la France aux Français. » (Acclamations enthousiastes.)

Les ouvriers ont ensuite offert un bronze d'art à M. de Dion, qui de son côté leur donna congé pour le reste de la journée.

Une collision de navires dans la Mer du Nord
Un navire perdu. -- Dix victimes

Berlin, 20 juin. — Une collision a eu lieu dans la Mer du Nord, entre le *Mauritius*, de Glasgow et le vapeur *Artishos*, de Dantzig.

Ce dernier a coulé bas dix minutes après la collision. Dix hommes de l'équipage ont été noyés.

Le capitaine et sept hommes ont été sauvés par le *Mauritius* qui lui-même a subi de graves avaries.

Deux enfants assassinés dans l'Eure

Pont-Audemer, 20 juin. — Deux enfants de 9 et de 11 ans ont été assassinés à Bezeville par un vagabond qui a pris la fuite.

Pont-Audemer, 20 juin. — C'est pendant l'absence de leur mère, Mme Carpentier, que les jeunes enfants dont je vous ai signalé l'assassinat par un vagabond, ont été frappés. Mme Carpentier habite une maison distante de deux kilomètres de Bezeville. A son retour du marché, elle trouva les deux enfants étendus dans une mare de sang et portant des blessures atroces.

Le parquet, aussitôt prévenu, a recueilli les déclarations d'une des victimes et le signalement de l'assassin. Un individu correspondant à ce signalement a été arrêté à Pont-Audemer.

Ensevelis sous le sable

Auch, 20 juin. — Trois ouvriers travaillaient dans une carrière de sable, aux environs de Saint-Jean-Pontge (Gers). Tout à coup, un éboulement de trois mètres s'est produit, ensevelissant deux d'entre eux, les nommés Louis Pascal et François Bénito, âgés l'un de trente-deux ans, l'autre de trente-quatre.

L'un de ces malheureux ouvriers laisse une veuve avec six enfants, le second était également marié et père de trois enfants.

Désordres dans l'Inde

Bombay, 20 juin. — Des désordres se produisent dans le Sud de l'Inde, les rebelles ont mis le feu à 450 maisons; ils ont sur certains points battu et chassé la police.

Ils se sont emparé de fusils et de munitions et coupent les oreilles de leurs victimes pour prendre plus rapidement les boucles d'oreille. Des patrouilles militaires parcourent les régions menacées.

Le duc d'Orléans en automobile. — Grave accident. — Le prince n'est pas blessé

Londres, 20 juin. — M. le duc d'Orléans, arrivant de Twickerham à Waterloo-station, à 2 heures de l'après-midi, monta, avec son secrétaire, dans une automobile électrique qui descendait la rampe de la station qui est très inclinée, lorsqu'un fiacre essaya de le devancer dans un passage trop étroit.

Une collision s'ensuivit : l'automobile, lancée contre un mur, fut complètement brisée. Le duc et son secrétaire n'ont pas été blessés, mais fortement secoués; ils durent hêler un cab, pour se faire conduire au Savoie-hôtel. De là ils retournèrent à la station, dans une autre automobile.

La loi contre les grévistes en Allemagne

Berlin, 20 juin.— Les débats au Reichstag ont démontré que le projet de loi contre les grévistes ne trouvera pas la majorité. Il est certain que le Reichstag enterrera le projet à la session de novembre.

La conférence de la Paix
Les droits et les devoirs des belligérants

La Haye, 20 juin. — La commission de la conférence de Bruxelles s'est réunie aujourd'hui et a discuté la proposition concernant les droits et les devoirs des belligérants, des combattants et non combattants.

M. L. Bourgeois fait remarquer que tous les délégués étant d'accord sur le fond, il n'existe dans les articles votés, rien qui puisse entraver le droit des populations à la résistance, dans les conditions prévues par le droit des gens.

La sous-commission de la conférence de Bruxelles a donc terminé ses travaux. M. Rollin rédige un rapport.

On considère comme certain que presque toutes les puissances accepteront l'engagement formel de prendre ces nouveaux articles, pour base de leurs instructions aux armées, au moment de l'entrée en campagne.

Une collision sanglante entre paysans et soldats en Roumanie

Bucharest, 20 juin. — Environ 1,500 paysans, dont une partie armée, ont cherché à pénétrer hier dans la ville de Slapina, sous prétexte de protester contre l'échec de M. Bogdan Pitesti.

On les somma de se disperser, mais les paysans attaquèrent les soldats que l'on avait fait venir, avec des pierres, des bâtons et à coups de revolver.

Plusieurs soldats furent blessés. Après trois sommations inutiles, les soldats firent feu, d'abord en l'air, puis sur leurs agresseurs, en en blessant plusieurs, dont quelques-uns mortellement. Les instigateurs de cette tentative sont arrêtés, le calme est rétabli.

Chronique Locale
ROUBAIX

LA «GRANDE-HARMONIE» EN ANGLETERRE

L'arrivée à Maidstone. -- Le premier concert. -- La visite à l'Exposition

(De notre envoyé spécial)

Maidstone, 3 heures 18. Le concert donné par la *Grande-Harmonie* à l'exposition dans la grande salle du *Pavillon Royal* a obtenu un très grand succès.

Il a été ouvert par l'air national anglais *God save the queen*, exécuté au moment où le prince de Galles faisait son entrée. Comme c'est la coutume chez nos voisins d'Outre-Manche, cet air a été écouté tête découverte et suivi de hurrahs enthousiastes.

La *Grande Harmonie* a exécuté ensuite avec sa perfection habituelle et un entrain remarquable les morceaux suivants :

1. Marche des Mousquetaires, de Kohnemann; 2. Ouverture d'*Euryanthe*, de C. M. de Weber; 3. La *Timbrée*, pour piston (M. Montigny), de Boulcourt; 4. L'*Arlésienne* (prélude, menuet-carillon), de Bizet.

Après l'exécution du troisième morceau *God bless the Prince of Wales* (Dieu bénisse le prince de Galles), le prince de Galles est descendu sous la tente placée devant les exécutants. Il s'est fait présenter M Catteau, le sympathique président de notre harmonie municipale, et ensuite M Koszul, son habile directeur; il leur a exprimé tout son ravissement pour le concert de gala donné par les Roubaisiens.

Le concert a continué par : 6. *Les Cloches de Corneville*, de Planquette ; 7. *Colombine*, de Delahaye ; 8. Valse de Koszul ; 9. Cortège de Bacchus (*Sylvia*), air du ballet, de Léo Delibes.

Une seconde fois, l'air national anglais a été exécuté, puis sur la demande du prince de Galles lui-même, la *Grande-Harmonie* a joué la *Marseillaise*, qui a été très applaudie.

Avant de partir pour Londres, à 6 heures, nous visiterons l'exposition. B. B.

Londres, 10 heures 50 soir. — Après le concert, la *Grande-Harmonie* a fait une visite à l'exposition, qui est très complète.

A leur départ, à six heures, les Roubaisiens ont été l'objet sur leur passage des applaudissements des habitants.

Le parcours de Maidstone à Londres s'est fait très rapidement Les pays traversés présentaient un joli coup d'œil.

Aussitôt arrivés dans la capitale de l'Angleterre nous nous sommes rendus au *Great Hotel Central*, établissement splendide possédant 850 chambres. La *Grande-Harmonie* y est logée somptueusement.

Le dîner a suivi. M. le baron de Rotschild a bien voulu y assister et au dessert il a offert le vin de champagne. P. B.

Londres, minuit 14. — Notre soirée s'est passée très agréablement et très joyeusement à Empire-Theatre. Là également la *Grande-Harmonie* a reçu un gracieux et chaleureux accueil.

A la fin de la *soirée*, l'administration de l'*Empire-Theatre* a offert un lunch à notre société. Le président a remercié en quelques mots les musiciens français d'avoir bien voulu venir passer leur soirée à *Empire-Theatre*. Un retentissant vivat a été chanté en son honneur. P. B.

Le sectionnement. — Nous rappelons à tous les électeurs que les dépositions concernant le sectionnement de la ville de Roubaix sont reçues à la Mairie, bureau des élections (entrée par la rue Neuve, deuxième étage), de neuf heures à une heure et de deux heures à six heures du soir.

L'installation de conseillers prud'hommes. — Mardi matin, M. le Maire a procédé à l'installation des conseillers prud'hommes dont les noms suivent :

Patrons. — 1re catégorie, MM. Lefebvre Edmond et Decoste Valentin ; 2e catégorie, MM. Vernier Alexandre et Catteau Alexandre ; 3e catégorie, M. Dupie Léon ; 4e catégorie, M. Derville André.

Ouvriers. — 1re catégorie : M. Roger Pierre ; 2e catégorie, MM. Lepers Achille et Carrette Emile ; 3e catégorie, M. Vandeputte Henri ; 4e catégorie, M. Dernoncourt Adolphe.

Une récompense honorifique. — Une mention honorable vient d'être accordée par M. le ministre de l'intérieur à M. Edgar Bourbon, inspecteur de l'enseignement primaire à Roubaix, en récompense de son zèle et de son dévouement dans le développement de la mutualité scolaire.

Résultats d'adjudication. — Mardi matin, à onze heures, a eu lieu à la mairie, l'adjudication de la fourniture des cabans et pèlerines destinés au personnel dépendant de la direction de l'octroi.

Le bureau était ainsi composé : MM. Achille Lepers, adjoint au maire, président, Désiré Wichart et Dujardin, conseillers municipaux, assesseurs.

Le devis s'élevait à la somme de 6,899 fr. 50. Un seul soumissionnaire, M. Félix Boutry, s'est présenté. Il a été déclaré adjudicataire moyennant un rabais de 11 francs 25 0[0.

Noces d'or. -- Lundi, a eu lieu, en l'église Notre-Dame, le jubilé de M. et Mme Masure-Debuquois, anciens fabricants de caoutchouc, rue Daubenton.

Les vénérables vieillards n'avaient voulu donner à leurs noces d'or qu'un caractère strictement privé. Néanmoins, une assistance nombreuse a pris part à la cérémonie. Tout le personnel de la maison Masure fils était présent.

La messe d'actions de grâces a été célébrée par M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse. M. Dubar, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, a chanté de sa voix puissante un *O Salutaris* et un *Hosannah* qui ont été très goûtés. L'orgue était tenu par M. Peers, l'organiste bien connu.

Après la messe, M. le doyen a adressé aux heureux jubilaires une allocution qui a profondément touché l'auditoire.

Club hippique de Roubaix. — La fête hippique militaire de dimanche prochain réunira, à Roubaix, un grand nombre d'officiers de toutes armes et promet d'être très brillante. Tous les officiers qui ont pris part au dernier concours, ont promis leur adhésion à cette fête.

Le Club Hippique de Roubaix est la seule société privée qui ait organisé dans la région des fêtes hippiques spécialement réservées à Messieurs les officiers ; c'est ce qui fait que ces réunions ont toujours un tel succès !... Tous les exercices sont réellement très variés et aussi très intéressants. Citons entre autres la course de Têtes, qui ne manquera pas d'intéresser les spectateurs, et aussi le Prix de Rubans, qui consiste à enlever, en sautant l'obstacle, un flot de rubans suspendu. Le Grand Prix de Roubaix, saut d'ensemble par quatre officiers de front, sera sans contredit le clou de la fête ; le Club hippique de Roubaix et le concours Hippique de Paris sont les seules sociétés qui possèdent les éléments nécessaires pour faire exécuter cette épreuve extraordinaire.

Une fête intime. — La Société des Bouleurs de la maison Régnier-Branquart, vient de fêter son domestique, Auguste Desobry, à l'occasion des services dévoués qu'il lui a rendu depuis vingt-cinq ans. Elle lui a offert une médaille commémorative et divers autres souvenirs.

Le président, M. Candelier, et le vice-président, M. Cyrille Caquant, l'ont remercié, en quelques mots heureux de ses bons et loyaux services. Après eux, un bouleur, M. Charles Desfrenne, a clôturé cette touchante soirée en proposant en excellents termes, avec sa bonne humeur et son entrain habituels, un vivat qui a été chanté à ce vieux serviteur par tous les sociétaires présents.

Un orage d'une violence peu ordinaire a éclaté, mardi soir, vers huit heures, sur Roubaix. Déjà, dans l'après-midi, une grosse averse était tombée et des coups de tonnerre s'étaient fait entendre dans le lointain.

Le soir, la pluie n'a cessé de tomber pendant plus d'une heure, transformant les ruisseaux en torrents. En même temps, le ciel, d'abord d'un noir d'encre, puis aux teintes tantôt cuivrées, tantôt rougeâtres, était sillonné en tous sens par des éclairs nombreux, tandis que les grondements du tonnerre faisaient un tapage assourdissant.

Jusqu'à présent on ne signale aucun accident de personne.

Excursion scolaire du collège ecclésiastique. — Jeudi 22 courant, le collège Notre-Dame de Grâce, de Cambrai, traversera la gare de Roubaix, sans arrêt, à 6 h. 12 du matin. Les jeunes excursionnistes, partis de Cambrai à 5 heures, quitteront Tourcoing à 6 h. 27 et atteindront Bruges avant huit heures. De Bruges-la-Morte, ils gagneront, à midi, Blankenberghe, d'où ils repartiront à 5 h. 42 soir pour traverser Roubaix à 6 h. un quart.

Le chômage dans l'établissement Vinchon. — Comme nous l'avons dit, les ouvriers du peignage de l'Epeule, peignage Vinchon, réduits à chômer à la suite d'un accident survenu à la machine, ont fait des quêtes tous ces jours derniers. Le partage des sommes recueillies se fera, jeudi après-midi, à deux heures, devant la porte du peignage.

L'œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« La souscription 1898-99 est close, il n'y a plus un seul reçu à trouver ; que cela puisse servir de leçon aux retardataires, pour la souscription de 1899-1900, qui s'ouvrira dans les premiers jours de novembre.

» Le comité remercie tous les généreux souscripteurs qui ont bien voulu l'aider, il remercie aussi toutes les personnes dévouées qui ont gracieusement prêté leur concours pour mener à bien cette souscription.

» A dimanche donc le tirage des primes qui sera précédé de l'audition du magnifique concert que la *Fanfare Delattre* a donné avec tant de succès à Valenciennes ;

» L'inimitable et désopillant Broutteux est aussi de la fête, dont la recette sera au profit de l'œuvre.

Les prix des places ont été mis à la portée de toutes les bourses : Loges et fauteuils, 2 fr.; pourtour, 1 fr.; 1re galerie, 60 c.; 2e galerie, 30 c.

» Le bureau de location est ouvert dès ce jour chez M. Jubé, rue de la Gare.

» Nul doute que, dans de telles conditions, l'hippodrome sera comble. »

Une grave accusation. — On nous rapporte, trop tard pour vérifier le fait, qu'un habitant d'une rue du centre de la ville, aurait été arrêté dans la soirée de mardi. Une jeune personne l'accuse de violences odieuses à son égard. Le récit de cette dernière est-il exact ? C'est ce que l'enquête sans doute éclaircira.

Une affaire mystérieuse, rue Lacroix. — Il n'est bruit, rue Lacroix, que d'une affaire très grave, mais dont certains côtés restent enveloppés d'un certain mystère. Voici les détails que nous pouvons donner aujourd'hui.

Il y a six semaines environ, dans une cour de la rue Lacroix, la Cité Immobilière, se répandait le bruit qu'une femme X... avait été l'objet de manœuvres abortives. L'on ajoutait que l'enfant avait été brûlé.

La police fut informée de ces faits, et, dans la journée de mardi, M. Lagarde, commissaire de police du 5e arrondissement, ouvrit une enquête. Il fit appeler à son bureau la femme inculpée, l'homme avec qui elle vit maritalement et plusieurs témoins.

Après avoir interrogé la femme X... pendant tout l'après-midi, M. Lagarde l'a maintenue en arrestation.

Le meilleur, le plus pur, le plus fin de tous les beurres est le beurre d'Oostcamp, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Le kil. **3.20.**

Beurre salé, en pots. conservation garantie, **2.75** le kil.

Téléphone. On porte à domicile. 50230

Pris la main dans le..... tiroir. — Dans la soirée de lundi, vers sept heures, s'attablait dans le cabaret « A la Plate bourse » tenu par M. Cattoire, rue de France, un individu qui se fit servir à boire.

Une fois que la cabaretière fut entrée dans la cuisine, notre homme, mettant à profit son isolement, se glissa subrepticement jusqu'au comptoire.

Il avait ouvert le tiroir et y plongeait déjà la main lorsque, pour son malheur, entrèrent deux clients.

Mme Cattoire fut mise au courant par eux, et l'individu, se voyant découvert, prit la fuite. On le poursuivit et l'on parvint à l'arrêter rue de la Gare.

Conduit au poste de police du 1er arrondissement, il déclara se nommer Pierre Dierck, ajusteur-mécanicien, âgé de 23 ans, demeurant rue de la Gare, 104.

Mardi matin, il a été interrogé par M. Laché, commissaire de police, qui l'a maintenu en état d'arrestation. Il sera conduit, mercredi matin, à Lille, et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Un odieux attentat. — Un estaminet de la rue Labruyère a été le théâtre d'une scène de violences odieuses dont l'auteur, malheureusement, n'a pu être arrêté.

Mardi matin, Mme Ghislinck, cabaretière au numéro 91 de cette rue, reçut la visite d'un individu qui demanda une consommation. Après l'avoir servi, Mme Ghislinck se rendit à la cuisine pour faire son ménage. L'inconnu l'avait suivie jusque-là. Soudain il se précipita et voulut lui faire subir d'odieuses violences.

La cabaretière sortit dans la rue et appela au secours. Des femmes du voisinage accoururent. Mais l'homme s'était réfugié au premier étage et s'était caché dans une chambre. Profitant du désarroi qui régnait dans la maison, —Mme Ghislinck venait de tomber en syncope— il prit la fuite. Son signalement a été donné à la police qui s'est mise à sa recherche. La victime est âgée de trente-neuf ans.

Outrages à la police. — Un tisserand, Victor Dubois, âgé de 25 ans, demeurant rue Saint-André, se trouvait, lundi soir, vers huit heures et demie, rue des Longues-Haies. Il était dans un tel état d'ébriété que l'agent de police, de service dans le quartier, dut intervenir.

Mais la vue de l'uniforme ne réussit qu'à exaspérer Dubois; il aggrava son cas en injuriant le représentant de l'autorité. Il a été emmené au dépôt de police de la place Ste-Elisabeth.

Un accident de travail. — Une épailleuse de la teinturerie-apprêt de MM. Hannart frères, rue de l'Espérance, a fait une chute au cours de son travail et s'est contusionné le genou gauche.

La blessée, Marie Ysebaert, est âgée de 33 ans et demeure rue de la Halle ; elle a reçu les soins de M. le docteur Dewitte, qui lui a prescrit un repos de dix jours.

Un acte de courage. — Un de nos concitoyens vient de se signaler par un acte de courage, qui lui fait le plus grand honneur et dont nous tenons à le féliciter.

M. Désiré Castelin, employé de commerce, âgé de 27 ans, demeurant 40, rue Racine, passait près du pont de la République, lundi matin, vers onze heures et demie. Tout à coup, il aperçut à quelques pas de lui, une femme qui se jetait à l'eau.

N'écoutant que son courage, au risque de se noyer lui-même, M. Castelin plongea dans le canal et après quelques efforts, parvint à retirer de l'eau la malheureuse et à la ramener sur la berge.

Cette femme habite Tourcoing ; elle a déclaré qu'elle avait voulu attenter à ses jours à la suite d'une discussion qu'elle avait eue avec ses voisines.

Un accident à la gare. — Un domestique de M. Delespierre-Leman, camionneur, rue de l'Alma, Henri Lejeune (dit Chaussette), se trouvait sur son camion, qui stationnait dans la cour de la petite vitesse, à la gare du Nord. En descendant du véhicule, Lejeune se tordit la cheville. Il a reçu sur place les soins d'un docteur qui lui a prescrit huit jours de repos.

Ivresse et coups. — La police a arrêté, lundi après-midi, vers deux heures, rue du Curé, pour ivresse manifesté : Fleuris Hugues, tisseur, âgé de trente-huit ans, demeurant rue Franklin, 4, et Jules Liétart, fileur, demeurant 26, rue Beaurewart.

Mardi matin, à neuf heures, Antoine Hennequin demeurant rue de Babylone, 7, a été arrêté pour violences exercées sur sa femme.

.... **Quand on me demande** le secret de la guérison de mes terribles maux d'estomac et de mes migraines, je réponds: Les Pilules du Dr Somer! F. L. à P. (No 211).

Dépôt: Phie Boyaval, 108, rue de Lannoy, Roubaix. 40632

FOREST. — La mort subite dans la commune de M. le chanoine Vandebeuque, ancien curé de Forest. — La commune de Forest est plongée dans le deuil : Mardi matin, dès la première heure, les habitants apprenaient, avec la plus profonde émotion, que M. le chanoine Vandebeuque, ancien curé de la paroisse, était mort dans la nuit à Forest même.

Voici en quelles circonstances :

Lundi après-midi, M. le chanoine Vandebeuque, qui se trouvait à Tourcoing chez un parent, M. Dassonville, l'avait quitté, et arrivait à Forest au train de trois heures.

Il venait pour passer quelques jours dans son ancienne paroisse et était descendu chez un ami, M. Eugène Thieffry. Il comptait rester jusque mardi prochain afin de pouvoir chanter la messe le jour de l'Adoration et distribuer, comme il le fait chaque année, des secours aux indigents.

Il fit, jusqu'au soir, quelques visites dans le village et, après avoir soupé, il passa chez M. Thieffry quelques instants en compagnie de MM. Gourdin, curé, et Flament, pro-curé.

Vers neuf heures et demie, il se retira pour aller se reposer.

Dans la nuit, vers trois heures, se sentant indisposé, il appela M. Thieffry et lui dit que la respiration lui manquait. On lui donna des soins, mais tout fut inutile; au bout de quelques secondes, M. le chanoine Vandebeuque rendait le dernier soupir.

M. le docteur Coudronine, qui avait été appelé, a reconnu que la mort était due à la rupture d'un anévrisme. M. Joseph Vandebeuque était né à Tourcoing en 1831. Il était donc dans sa soixante-huitième année. Après de brillantes études au collège de Tourcoing, il entra au séminaire de Cambrai. Lorsqu'il fut ordonné prêtre, il occupa le poste de vicaire à Anzin, puis devint aumônier aux hospices de Roubaix. Il fut nommé curé de Forest en 1865. Très aimé de ses paroissiens pour les œuvres charitables qu'il fonda, il consacrait la plus grande partie de son ministère à visiter les malades.

C'est à lui que l'on doit la construction de l'église et du presbytère. Il fut pendant son séjour dans cette paroisse, nommé chanoine honoraire de Cambrai. Quelques années plus tard, en 1890, au mois de novembre, il recevait une prébende comme chanoine titulaire, et quittait dès lors Forest pour la basilique de Cambrai.

Lorsque, mardi matin, ses anciens paroissiens ont appris sa mort survenue au milieu d'eux, ils se rappelaient avec émotion que, dans son sermon d'adieu, après vingt-cinq ans de ministère dans la paroisse, il avait exprimé le vœu de revenir mourir au milieu d'eux.

La dépouille mortelle du défunt, revêtue des orne-